

Paris, le 02 avril 2020

## Crise sanitaire : les installations en agriculture doivent se poursuivre !

***Dans le contexte de crise sanitaire, Jeunes Agriculteurs veille à ce que les candidats à l'installation puissent poursuivre leur projet. La majorité des freins a été levée, mais le travail se poursuit aux côtés des services du ministère et de nos partenaires !***

En cette période de confinement, certains porteurs de projets font face à des difficultés. Parmi les inquiétudes figurent principalement les reports de démarches administratives essentielles à la validation des dossiers, en particulier sur ces mois de mars et avril qui connaissent habituellement un pic d'installations nécessitant la mobilisation de nombreux acteurs publics et privés.

Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé aux côtés des services du ministère et nos partenaires du monde agricole, pour que chaque candidat à l'installation puisse trouver des solutions. Ainsi, l'acquisition de la capacité professionnelle agricole, nécessaire à l'obtention des aides à l'installation, pourra se faire progressivement auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDTM). Les Commissions Départementales d'Orientation Agricole (CDOA) auront la possibilité de se réunir à distance afin d'émettre leur avis sur les dossiers, et le délai pour demander la Dotation jeune agriculteur (DJA) a également été prolongé.

Certaines questions restent en suspens, comme le prolongement des agréments pour les projets ou le report de remboursement pour les prêts bonifiés, mais plusieurs pistes sont à l'étude pour apporter des réponses aux jeunes.

Cette crise sanitaire nous montre une fois de plus l'importance de préserver notre souveraineté alimentaire, en favorisant des installations nombreuses sur les territoires, sur des exploitations viables, vivables et transmissibles, produisant des produits de qualité, diversifiés, sains et durables.

« « Déléguer notre alimentation ... serait une folie » lançait le Président de la République lors de son adresse aux Français. Pour ne pas commettre cette folie, il est impératif, aujourd'hui, d'assurer le renouvellement des générations en agriculture. » pour Samuel Vandaele, président de Jeunes Agriculteurs.

### Contact Presse

Gaëtan LABARDIN | 01.42.65.86.16 | 07.86.22.90.67 | [glabardin@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:glabardin@jeunes-agriculteurs.fr)

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.